DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PAULX
SEANCE DU 20 MAI 2021

Le vingt mai deux-mille-vingt-et-un à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. GAUTHIER Christian, Maire.
Nombre de membres en exercice : 18
Date de la convocation : 11 mai 2021
Etaient Présents : M. GAUTHIER Christian, Mme BERNARD Charline, M. PEROYS Bernard, Mme PERRODEAU Nadine, M. OLLIO Laurent, Mmes CHIFFOLEAU Martine, POTIRON Anne, MUSSEAU Sonia, MM. DE NONANCOURT Xavier, COUGNAUD Raphaël, ECOMARD Bertrand, GABORIT Christian, PLUTA Sébastien, DENIAUD Sébastien
Etaient Excusés : Mmes NORMAND Claire (donne pouvoir à M. PLUTA Sébastien), RELANDEAU Aurélie (donne pouvoir à Mme PERRODEAU Nadine)
Etaient Absents : Mme BROQUET Nathalie, M. MERCUL Alain
Secrétaire de séance : M. OLLIO Laurent

****

OBJET : **Avis sur le projet de l'entreprise Logistique Sports et Loisirs**

Il a été procédé entre le 14 avril 2021 et le 17 mai 2021, à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale et le permis de construire déposés par la société Logistique Sports et Loisirs en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire à l'extension du site qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Machecoul Saint Même.
La société souhaite construire, sur un terrain proche du Falleron, 2 nouvelles cellules de stockage et des équipements associés pour une surface d'environ 18 000 m2.
Le dossier d'extension soumis à enquête publique a été transmis par courriel à l'ensemble des membres du conseil municipal le 4 mai 2021.
Les conseils municipaux des communes de Machecoul Saint Même et de Paulx, ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés par le projet, sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société LOGISTIQUE SPORTS ET LOISIRS, dès l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne peut être pris en considération que s'il est exprimé, au plus tard, dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 1 abstention :
EMET un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale formulée par l'entreprise Logistique Sports et Loisirs.

Le Maire, Christian GAUTHIER

Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
A Paulx, le 20/05/2021

Le Maire,
Christian GAUTHIER

AR-Préfecture de Nantes
044-214401192-20210525-205-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 25-05-2021
Publication le : 25-05-2021